

12.0 crédits

15.0 h + 30.0 h

Enseignants:	Lacour Valérie ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés :	<p>Pour atteindre ces objectifs, les thèmes abordés seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification de la validité d'une prescription (contrôle administratif, des doses et de leur adéquation avec le patient) - Démarche pharmaceutique en cas de plainte ou de demande de conseil par le patient <ul style="list-style-type: none"> o autour des plaintes courantes en officine (rhinite allergique, constipation, diarrhée, douleur, ...) o autour de la contraception (continue et d'urgence) o autour des dispositifs d'inhalation - Choix d'un MNSP en adéquation avec la patient (autour des plaintes analysées, y compris chez la femme enceinte et allaitante) - Gestion des interactions médicamenteuses et des incompatibilités dans les préparations magistrales - Autres rôles du pharmacien (tenue d'un manuel de qualité, suivi des données de pharmacovigilance, réalisation de la PMI, mise en pratique des trajets de soins, ')
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les différents aspects et rôles du métier de pharmacien d'officine - Acquérir une démarche de prise en charge du patient au comptoir (face à une plainte ou demande de conseil, face à une demande d'un médicament non soumis à prescription, ou lors de la présentation d'une prescription par le patient) <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>L'évaluation tient compte de l'ensemble du parcours réalisé par l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des interrogations courtes au début de chaque séminaire de suivi permettent d'évaluer la préparation du thème du séminaire et la réalisation des règles de 3. - Un examen écrit porte sur les connaissances acquises au terme de l'exposé théorique, du stage et des séminaires (TOP 100, démarche pharmaceutique dans les situations analysées aux séminaires, aspects légaux et administratifs autour de la prescription et du médicament, ...) - Une évaluation des compétences acquises au terme du stage est réalisée par le maître de stage.
Méthodes d'enseignement :	C'est un parcours d'apprentissage qui est proposé à l'étudiant : exposé théorique en début d'année puis manipulation de la matière lors des séminaires ainsi qu'au travers du stage.
Contenu :	<p>Un exposé en début d'année (9h de cours) explicite le rôle du pharmacien, et propose outils et méthodes indispensables pour pouvoir effectuer une démarche de prise en charge des patients à l'officine complète, structurée et efficace.</p> <p>Un stage officinal de 6 mois est réalisé par l'étudiant, chez un maître de stage agréé par l'UCL.</p> <p>Des séminaires sont organisés pendant le stage, par petits groupes (20-30 étudiants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors des séminaires de suivi (6/étudiant), la démarche de soins pharmaceutiques présentée dans les exposés théoriques est appliquée à diverses situations concrètes vécues fréquemment à l'officine : délivrance des dispositifs d'inhalation, choix d'un MNSP pour un patient, gestion d'une interaction médicamenteuse, démarche de choix d'un MNSP chez la femme enceinte et allaitante, conseils et suivi pharmaceutique de la contraception. - Des séminaires de débriefing du stage sont également organisés afin d'échanger les expériences vécues au stage et de définir la démarche de résolution des difficultés ou cas particuliers rencontrés.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en sciences pharmaceutiques
Faculté ou entité en charge:	FARM